

Immigration

Je pense donc que les provinces doivent avoir une part importante aux décisions d'immigration, surtout lorsqu'il s'agit de choisir des personnes répondant à leurs besoins démographiques ou de main-d'œuvre. On a déjà constaté par le passé qu'un certain effort de rationalisation s'imposait sur le plan de l'emploi et du choix de la main-d'œuvre. J'espère que le gouvernement consultera pleinement les services provinciaux, pour connaître les régions ou les localités ayant besoin d'immigrants répondant à certaines qualifications.

Je ne saurais terminer sans dire quelques mots du chômage. Nous avons actuellement au Canada près de un million de sans-travail. Cela constitue une tragédie nationale. Nous prévoyons pour l'an prochain un afflux de 125,000 immigrants environ. Le ministre estime que ce nombre sera compris entre 140,000 et 150,000, mais je pense que c'est trop, compte tenu du chômage qui sévit actuellement.

● (2150)

Je sais que les immigrants apportent un capital au Canada, je sais qu'ils lancent des entreprises, je sais qu'ils ont enrichi énormément la vie canadienne, mais j'estime qu'il nous faut comprendre que bon nombre de Canadiens sont incapables de trouver du travail et que nous devrions étudier attentivement le niveau d'immigration afin qu'il ne contribue pas à faire monter le taux de chômage.

Des voix: Quelle honte.

M. Patterson: Il est incensé de recevoir des immigrants au Canada quand nous avons déjà un million de chômeurs. Nous acceptons qu'ils viennent au Canada, puis nous leur disons: «Malheureusement, nous n'avons pas de travail pour vous. Vous devrez vous tourner les pouces. Comme il n'y a pas de possibilité d'emploi, vous devrez devenir des assistés sociaux.» A mon avis, cela n'aide pas les immigrants et cela n'aide certainement pas le Canada.

M. Gilbert: Il s'agit certainement de la politique des conservateurs.

M. Patterson: C'est en effet la politique des conservateurs; c'est une politique sensée et raisonnable. Je répète que nous ne rendons pas service aux immigrants si nous les faisons venir sans être capables de leur fournir du travail et de leur permettre de servir le pays.

Je vois que le débat touche à son terme. Je remercie tous les députés et je suis heureux d'avoir pu faire ces quelques observations.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu les instances de tous les députés, et je leur en suis très reconnaiss-

[M. Patterson.]

sant, j'aimerais dire que nous pourrions mieux répondre aux questions, et de façon plus détaillée, au comité. Je ne dois pas parler trop longtemps pour l'instant. Renvoyons donc le bill au comité où nous pourrions l'étudier en détail.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les oui l'emportent.

(Conformément à l'ordre adopté le jeudi 17 mars 1977, le vote inscrit sur la motion est reporté au mercredi 23 mars 1977, à l'appel de l'ordre du jour.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, il était entendu au départ que la motion sur le rapport du comité des règlements et autres textes réglementaires serait appelée à la fin de nos travaux. Nous avons eu aujourd'hui toute une pléiade de vedettes. On pourra les persuader, je pense, de revenir un autre jour, car personne ne voudra, j'en suis sûr, que je me lance juste deux minutes avant 10 heures. Je me demande donc si notre motion ne pourrait pas garder sa place au lieu de passer aux ordres inscrits au nom du gouvernement afin que les leaders à la Chambre puissent choisir un autre moment pour nos délibérations sur ce rapport très important.

M. Goodale: C'est une très bonne suggestion, monsieur l'Orateur. Les leaders à la Chambre voudront, j'en suis sûr, se réunir bientôt pour choisir le moment où nous pourrions entamer cet important débat et lui donner l'ampleur qu'il mérite.

M. Baker (Grenville-Carleton): J'aimerais expliquer, afin que tous les députés y compris celui qui vient de parler soient au courant de ce qui s'est passé, que nous avons déjà eu des entretiens pour trouver le moment qui conviendrait. Nous avons compris—et la Chambre aussi, j'espère,—que si la question n'était pas réglée aujourd'hui, elle garderait sa place, comme l'a suggéré le député au nom duquel la motion est inscrite.